

PAR COURRIEL

Québec, le 19 juillet 2024

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 2 juillet 2024, afin d'obtenir le ou les documents suivants :

« le bilan de santé des immeubles HLM gérés par l'office d'habitation Lanaudière Sud (déficits d'entretien des immeubles avec les cotes de A à E). »

Après analyse, nous accédons à votre demande. Vous trouverez les renseignements demandés en pièces jointes.

... 2

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels,

(Original signé)

FADI GERMANI

N/Réf. : 2024-2025-24

RLRQ, chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

51. Lorsque la demande est écrite, le responsable rend sa décision par écrit et en transmet copie au requérant et, le cas échéant, au tiers qui a présenté des observations conformément à l'article 49.

La décision doit être accompagnée du texte de la disposition sur laquelle le refus s'appuie, le cas échéant, et d'un avis les informant du recours en révision prévu par la section III du chapitre IV et indiquant notamment le délai pendant lequel il peut être exercé.

1982, c. 30, a. 51; 2006, c. 22, a. 28.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir :

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante:

Québec	525, boul. René-Levesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 -528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) Motifs :

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais :

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

**Indice d'état des HLM de
l'Office municipal d'habitation de Lanaudière Sud**

Ensemble Immobilier	Adresses	Nombre de logements	Indice d'état
EI 1034	360, rue Langlois	6	A
	380, rue Langlois	6	D
	400, rue Langlois	6	A
	430, boulevard De Terrebonne	6	A
	438, boulevard De Terrebonne	6	D
	446, boulevard De Terrebonne	6	A
	454, boulevard De Terrebonne	12	E
EI 1121	388, boulevard De Terrebonne	12	E
	396, boulevard De Terrebonne	12	E
	404, boulevard De Terrebonne	12	E
	412, boulevard De Terrebonne	12	E
	420, boulevard De Terrebonne	12	E
EI 1957	770, rue Piché	43	B
EI 2227	552, rue De Cloridan	12	D
EI 1452	585, rue De Livaudière	15	B
EI 2753	305, côte De Terrebonne	20	D
	3015, côte De Terrebonne	20	C
EI 2786	550, rue De Cloridan	10	E
EI 1357	201, rue Pierre La-Porte	6	E
	203, rue Pierre La-Porte	6	D
	205, rue Pierre La-Porte	6	D
	207, rue Pierre La-Porte	15	E
EI 2362	10420, rue Villeneuve	20	B
EI 1358	3072, boulevard De Mascouche	55	E
EI 1317	1260, chemin St-Henri	30	D
EI 2739	533, rue Borduas	20	D
EI 2208	155, rue Antonio-Mercier	30	B
EI 1954	20, rue Du Collège	44	A
EI 3000	285, rue Ste-Anne	10	B
HLM privé EI 50384	10501, rue Des Laurentides	3	D
HLM Privé EI 50283	2418, Croissant D'Auteuil	1	E
	2420, Croissant D'Auteuil	1	C

Données en date du 4 juillet 2024